LA FORMATION

La formation alterne des périodes d'école, 17 semaines au total avec des périodes de stage (24 semaines au total par périodes de 4 semaines en continu). 35h / semaine. 3 semaines de vacances dont 2 à Noël et 1 au Printemps.

La formation théorique

est répartie en 8 modules pour approfondir les savoirs suivants :

Les cours sont assurés par des professionnels de la santé. Les étudiants sont sollicités pour des exposés, du travail personnel en stage et en centre de documentation.

Les cours ont lieu dans les locaux du lycée, du lundi au vendredi.

La formation pratique

S'organise selon 6 stages de spécialités différentes, en structure ou à domicile, auprès d'adultes.

- Médecine,
- Chirurgie,
- Personnes âgées en structure
- A domicile,
- Psychiatrie, santé mentale.

L'évaluation en formation

L'évaluation porte aussi bien sur les **connaissances**, sur **les pratiques professionnelles** que sur le **comportement de l'élève**. Les évaluateurs, professionnels et formateurs, apprécient les compétences requises pour l'exercice de la profession.

Pour obtenir le diplôme

Chacun des 8 modules de formation et chacune des 8 compétences font l'objet d'une validation.

Par ailleurs, l'élève doit avoir suivi l'intégralité de la formation.

LE MÉTIER D'AIDE SOIGNANT

L'aide soignant travaille dans une équipe de soins, sous la responsabilité de l'Infirmier.

Il intervient dans les établissements ou services à domicile, à caractère sanitaire ou médico-social, auprès de personnes à tout âge de la vie principalement auprès d'adultes.

Les soins donnés compensent partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie.

Le métier fait appel à des aptitudes personnelles et professionnelles :

Au niveau relationnel
Au niveau de la rigueur,
Au niveau de la capacité à s'organiser,
Au niveau du travail en équipe,
Au niveau du dynamisme
Au niveau de la capacité à gérer des situations complexes, à être responsable dans les activités entreprises, à être autonome, à s'exprimer par écrit et oralement.

L'aide soignant travaille selon une éthique professionnelle, avec un esprit de tolérance, de respect de l'individu. Il fait preuve d'écoute auprès des patients/ résidents .

LE CŒUR DU MÉTIER

Les activités de l'aide soignant sont liées à l'hygiène, à la sécurité, au confort de la personne, à l'accompagnement de la personne pour se mobiliser et se déplacer, à l'alimentation (installation, aide au repas), à l'observation et la surveillance des personnes malades en collaboration avec l'infirmier, à l'accompagnement et à l'information des personnes de leur entourage, à l'encadrement des élèves Aides Soignants, à l'animation dans les secteurs de la gériatrie et de personnes handicapées ou déficientes mentales

Institut de Formation Aide-Soignant

PONT-AUDEMER

PORTE OUVERTE
IFAS de PONT-AUDEMER

GRETA DE L'EURE

Au centre de ressources
Bâtiment A

Formation d'Aides-Soignants

LE 23 MARS 2019

IFAS DE PONT-AUDEMER
Greta de l'Eure. Lycée Risle-Seine
Bâtiment B - Porte B.0.05
Rue des Déportés - B.P. 137
27501 PONT-AUDEMER Cedex
06.24.15.38.65
mail : ifas.greta.eure@ac-rouen.fr

N'HÉSITEZ PAS
À PRENDRE CONTACT
AVEC NOUS

02.32.41.46.55 POSTE 383

06.24.15.38.65

PERMANENCES

LUNDI 8H30-12H30

13H30-17H30

MARDI, JEUDI, VENDREDI

8H30 -12H30

CONDITIONS POUR SE PRÉSENTER AU CONCOURS

Être âgé d'au moins 17 ans à la date de l'entrée en formation.
Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter aux épreuves écrites d'admissibilité.
Sont dispensés de l'épreuve d'admissibilité :
Les candidats titulaires de :

- Titre ou diplôme niveau IV,
- Titre ou diplôme du secteur sanitaire et social niveau V,
- Titre ou diplôme étranger permettant l'accès aux études universitaires dans le pays où il a été délivré,

- Étudiants infirmiers n'ayant pas été admis en 2ème année.

- ASHQ ayant 3 ans d'expérience

Les dossier d'inscription au concours AS 2020-2021
Ne sont pas disponibles actuellement

Reprendre contact avec l'IFAS mi octobre 2019

Déroulement du concours

Épreuve écrite d'admissibilité : durée 2h

Un résumé et commentaire à partir d'un texte partant sur un sujet d'ordre sanitaire et social. (/12pts)
Dix questions : Biologie humaine, arithmétique, conversion. (/8pts)

Si vous obtenez une note = ou > 10/20 vous vous présentez à l'épreuve orale d'admission

Épreuve orale d'admission : durée 20 mn, devant un jury composé de deux professionnels de santé ayant une expérience d'encadrement d'élèves Aides-Soignants.
Présentation d'un exposé : à partir d'un texte relevant du domaine sanitaire et social, et réponse à des questions sur le sujet. (/15 pts)
Puis discussion avec le jury sur les motivations le projet professionnel et connaissances de la profession. (/5 pts)

CONDITIONS D'ADMISSION À LA FORMATION

Obtenir une note à l'épreuve orale = ou > 10/20.
Les candidats sont classés par ordre de mérite.

LISTE 2 : pour les candidats justifiant d'un contrat de travail avec un établissement de santé ou une structure de soins à la date de la 1ère épreuve

LISTE 1 : pour les candidats relevant des autres situations.

LISTE 3 : pour les candidats possédant un BAC ASSP ou BAC SAPAT

LISTE 4 : pour les candidats possédant un titre professionnel (TPAVF,MCAD, DEAVS, AMP,DA)
Toutes les listes ont une liste principale et liste complémentaire.

Places ouvertes au concours

25 places pour les parcours complets.
5 places pour les parcours partiels (Liste 4).